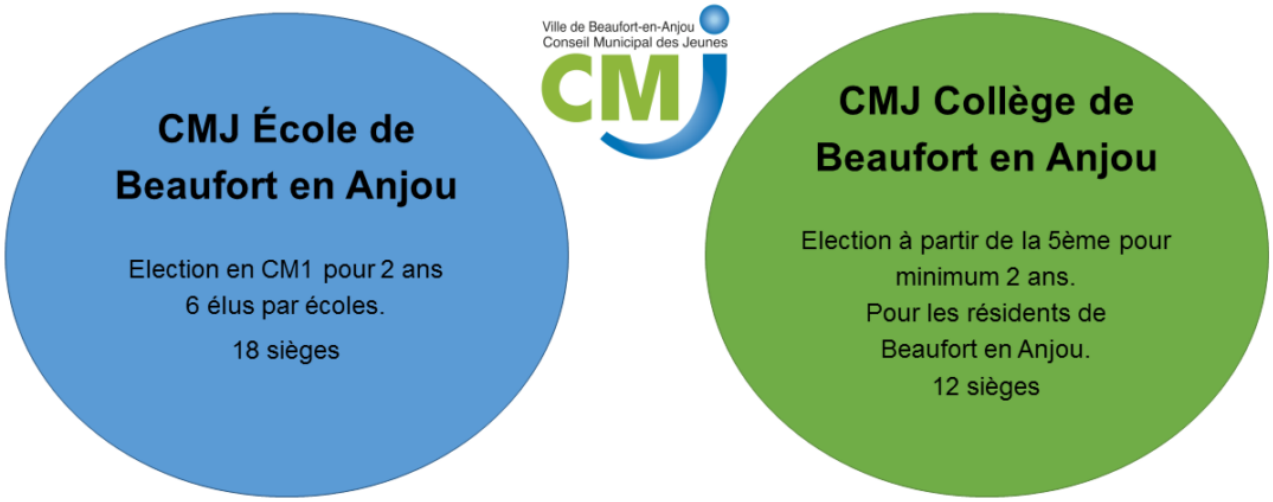
Enfance et jeunesse

Le conseil municipal des jeunes





Un concentré de citoyenneté !
Encadrés par des adultes élus volontaires, les jeunes du Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'investissent pleinement pour le bien-vivre de tous les habitants (amélioration du quotidien, création du lien social…). Lieu d'apprentissage de la démocratie, de l'engagement individuel et collectif, élus par leurs camarades, une connaissance de la vie locale. Elles permettent également aux jeunes d'apprendre à collecter des idées, prendre des initiatives, les défendre, les voter, les présenter au maire et les mettre en œuvre.

Élus adultes encadrants : Thomas Grippon, Eliane Fouchet, Philippe Estrade, Aurélie Chaussepied, Didier Legeay, Audrey Guillemot , Stephanie Hallet.
Animateur mairie : Mathieu Tessier.

Les 14 jeunes élus du CMJ École :

École du Château
Nouveaux élus 2023 : BRICHET Eloïse, SERY Dorian, PICHON Thom *(en bas de gauche à droite).*
Déjà élus en 2022 : KRZYZANOWSKI Solenn, NICOT Sakura et FERANDIN Margot *(en haut de gauche à droite)*



École de la Vallée
De gauche à droite sur la photo : PALLUAULT Camille (d*éjà élus en 2022*) / CHALON Nora et LLAMAS Tiago *(nouveaux élus 2023).*



École de La Source-eau-Vive
De gauche à droite sur la photo : MORIN Paul, GOMAS Killyan et KLEIN Sasha *(déjà élus en 2022)* / FOURNIER-LORIEUX Louison et SEILLE Loane (n*ouveaux élus 2023)*.



3 jeunes élus du CMJ collège (de gauche à droite) : Legeay Romane, Motte Zoé, et Legeay Agathe.



Actions prévues durant l'année 2024 :
1- Sécurité routière, faciliter les déplacements à vélos.
2- Apporter des jouets dans les hôpitaux.
3- Réaliser des hôtels à insectes.
4- Modifier un ou plusieurs menus de la cantine.
5- Organiser un évènement festif sur le thème " Beaufort a un incroyable talent " (à l'initiative du CMJ collège).

Le groupe de jeunes va travailler à la mise en place de ces projets avec dynamisme et enthousiasme.



———
Actions menées durant l'année 2023 :
– Organiser une sortie ramassage des déchets.
– Organiser un carnaval « le CMJ fait son carnaval ».
– Réaliser un court métrage sur le thème de l'environnement.
– Partager un moment convivial avec les personnes âgées de la maison de retraite.
Plus de détails sur l'année 2023 : cliquez ici

Actions réalisées depuis plusieurs années :

Solidarité :
Après-midi intergénérationnel à la maison de retraite,
Participation à la collecte de la banque alimentaire.
Vide-greniers au profit d'associations.

Sport, loisirs et culture :
« Défis CMJ » lors du Semi-marathon (réalisés de 2021 à 2023),
Proposition de projets au budget participatif.

Citoyenneté :
Campagnes de sensibilisation à la sécurité des enfants aux abords des écoles.
Réalisation de panneaux » Stop tabac » (pose aux abords des écoles et des aires de jeux)

Le projet pédagogique du Conseil municipal des jeunes (CMJ) a pour objet de définir un cadre donnant les garanties d'une bonne application des objectifs fixés par le PEDT de la ville.
Il présente le CMJ, son fonctionnement, le rôle des différents acteurs et le suivi du projet lié aux jeunes.

> Téléchargez le projet pédagogique : cliquez ici.

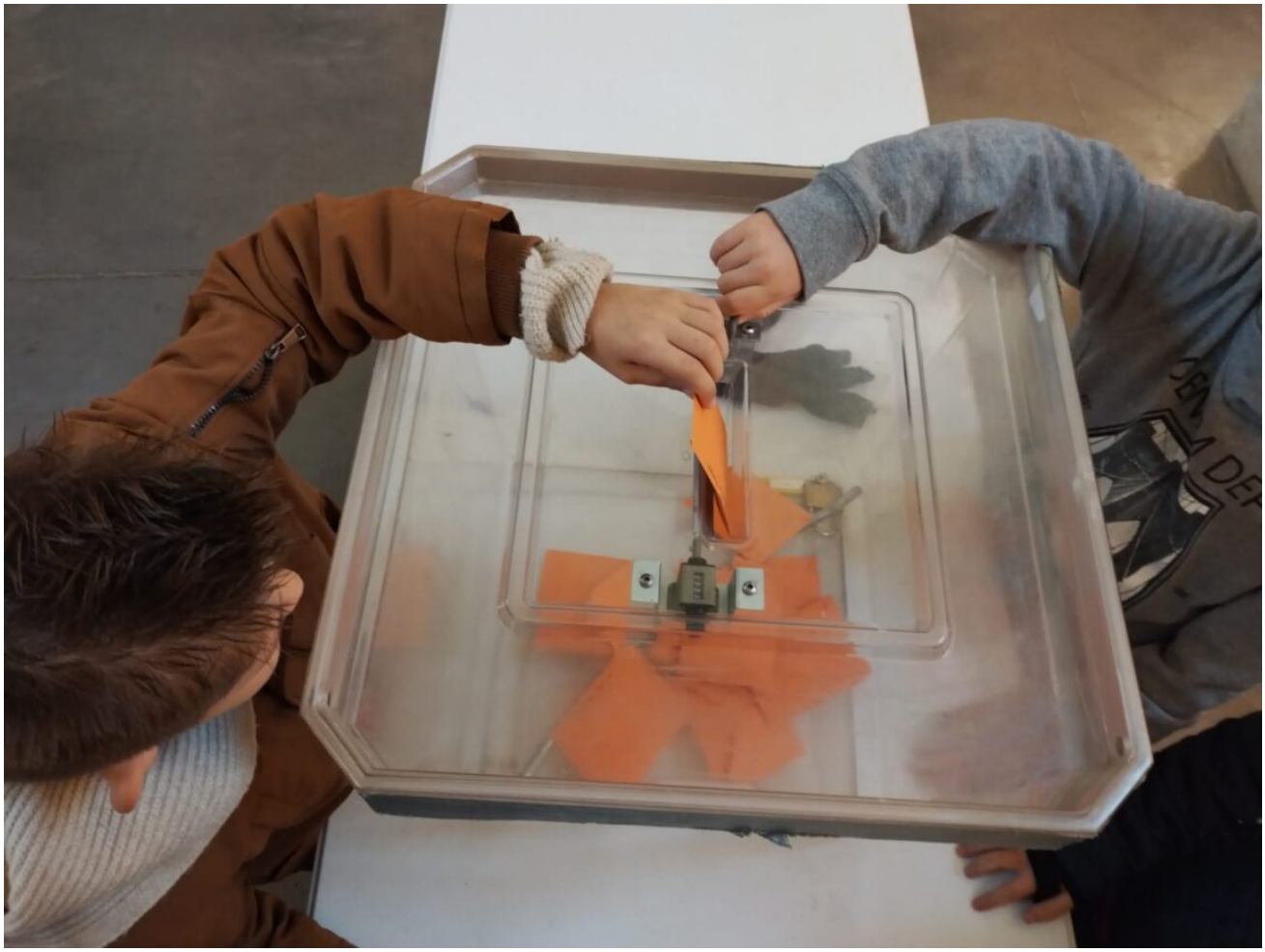
Si toi aussi tu as envie d'intégrer le prochain mandat et avoir pour missions et objectifs de :
– Partager tes idées ;
– Apprendre à devenir un citoyen actif ;
– Connaître les droits et les devoirs de chacun ;
– Participer à des actions humanitaires ;
– Mettre en place des projets réalisables ;
– Accomplir des actions citoyennes et solidaires
– T'engager à représenter la collectivité lors des manifestations… retrouve toutes les informations ci-dessous.

Tous les jeunes concernés reçoivent lors de la rentrée scolaire la brochure pour candidater.

——
Pour candidater :
Les prochaines élections auront lieu en octobre 2024.
Dépôt des candidatures : septembre 2024 *(plus d'infos début septembre)*.
> Téléchargez la brochure de candidature pour le CMJE (écoles) : *disponible en septembre.*
> Téléchargez la brochure de candidature pour le CMJC (Collège) : *disponible en septembre.*

——
Les élections partielles 2024 auront lieu :
> Pour le CMJE (écoles) le mardi 15 octobre 2024.
> Pour le CMJC (Collège) du 2 au 9 octobre 2024.


1
CMJ





Calendrier des réunions du conseil Municipal des Jeunes :
2024 : 10 janvier, 7 février, 13 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre.
Élections CMJ 2024 en octobre.
** Calendrier prévisionnel.*

Documents administratifs :

ANNÉE 2024 :
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 13 mars 2024 : *bientôt en ligne.*
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 7 février 2024 : cliquez ici
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 10 janvier 2024 : cliquez ici

ANNÉE 2023 :
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 6 décembre 2023 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 8 novembre 2023 : cliquez ici.
Retour en images
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 4 octobre 2023 : cliquez ici.
> Courrier d'invitation à la cérémonie de remise de médailles : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 7 juin 2023 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 3 mai 2023 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 5 avril 2023 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 1er mars 2023 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 11 janvier 2023 : cliquez ici.

ANNÉE 2022 :
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 7 décembre 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 9 novembre 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 5 octobre 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 14 septembre 2022 : cliquez ici.
> Consultez la plaquette du « Défi cmj 2024-Terre de jeux »
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 4 mai 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 6 avril 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 2 mars 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 2 février 2022 : cliquez ici.
Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes du 12 janvier 2022 : cliquez ici.